



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Hausse des prix du carburant

Question au Gouvernement n° 4710

### Texte de la question

#### HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT

**M. le président.** La parole est à M. Hervé Saulignac.

**M. Hervé Saulignac.** Monsieur le Premier ministre, le prix du pétrole brut a atteint hier son plus haut niveau depuis trois ans. Pour certains de nos compatriotes, faire le plein du réservoir, c'est faire le vide du compte en banque. Ce week-end je suis allé faire mon plein d'essence. Sur six pompes, quatre affichaient des achats inférieurs à 30 euros. On ne compte plus ceux qui risquent le découvert bancaire s'ils ne raccrochent pas le pistolet à temps. Songez que la prime inflation disparaît dans un réservoir de 60 litres !

Certes, monsieur le Premier ministre, vous n'êtes pas responsable du prix du pétrole : vous l'êtes en revanche des recettes qu'il génère et de l'usage que vous en faites au service des Français. Au fond, le sujet n'est pas tant l'envolée des prix que la cagnotte qui se constitue sur le dos des automobilistes grâce aux rentrées fiscales. Dans un contexte inflationniste appelé à durer, la capacité à vivre des Français est notre obsession et elle doit être la vôtre aussi. Cette question de la hausse des prix du carburant, et des prix de l'énergie en général, est absolument centrale, quand 74 % des actifs utilisent leur voiture pour aller au travail – et même 95 % dans certains départements ruraux, comme chez moi en Ardèche.

Les mesures que vous avez prises à l'automne dernier sont loin de compenser l'envolée des prix, et vous le savez. En 1990, un de vos prédécesseurs, Michel Rocard, avait bloqué les prix à la pompe durant cinq semaines. Récemment, nous vous avons proposé d'étendre le périmètre du chèque énergie aux dépenses de carburant, d'en prévoir l'augmentation et le versement automatique.

Monsieur le Premier ministre, ce sont des mesures d'urgence qui s'imposent, parce que les Français ne supporteront pas indéfiniment le discours sur l'augmentation du baril. Quand allez-vous mettre la main au portefeuille que ces Français garnissent à chaque plein d'essence ?

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de la transition écologique.

**Mme Barbara Pompili, ministre de la transition écologique.** Nous sommes aux côtés des Français quand les prix de l'énergie augmentent massivement. Puisque j'ai déjà détaillé les mesures que nous avons prises, je rappellerai simplement – cela me permettra de répondre à une question qui m'a été posée – que la France se situe dans la moyenne des pays européens en matière de fiscalité des carburants, à 64 %, contre 68 % aux Pays-Bas et 65 % en Allemagne.

**Une députée du groupe SOC .** Vous ne répondez pas à la question !

**Mme Barbara Pompili, ministre** . Quant aux mesures d'urgence, pas moins de 14 milliards d'euros d'argent public sont redonnés à nos concitoyens pour faire face à la hausse globale des prix de l'énergie.

**M. Pierre Cordier**. Ça fait longtemps que vous n'avez pas fait le plein d'essence !

**Mme Barbara Pompili, ministre** . Cette enveloppe s'additionne avec d'autres dispositifs, destinés à aider les Français qui ont vraiment besoin d'une voiture à en changer, au profit de modèles moins consommateurs en essence et de véhicules électriques. Citons les primes à la conversion et les bonus électriques : l'aide à l'achat d'une voiture électrique peut atteindre 11 000 euros, ou 6 000 euros si le véhicule est d'occasion. Notez que ces primes peuvent être abondées par les collectivités locales dans les zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m). Nous agissons également en faveur des transports en commun et du vélo. Au-delà de l'urgence, nous prenons ainsi des mesures de long terme pour aider nos concitoyens à affronter un contexte où les prix – du charbon et du pétrole notamment – risquent de demeurer élevés.

**M. Pierre Cordier**. La question ne porte pas sur les centrales nucléaires !

**Mme Barbara Pompili, ministre** . Enfin, si la facture d'énergie est importante, c'est aussi en raison des trop nombreuses passoires énergétiques. Nous avons justement pris des mesures pour aider nos concitoyens à isoler leur logement et à réduire leur facture. Vous le constatez donc : nous additionnons des mesures d'urgence à des mesures structurelles.

## Données clés

**Auteur** : [M. Hervé Saulignac](#)

**Circonscription** : Ardèche (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 4710

**Rubrique** : Énergie et carburants

**Ministère interrogé** : Transition écologique

**Ministère attributaire** : Transition écologique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)